



Communiqué

Un nouvel espace de vie pour la place du Tunnel

L'ambitieuse démarche initiée dans le cadre de la transformation des places de la Riponne et du Tunnel va franchir un nouveau cap avec la réalisation d'aménagements transitoires sur la place du Tunnel. L'objectif est de proposer des activités ludiques et familiales, des espaces de détente et également de la place pour accueillir des manifestations culturelles. Les partenaires locaux seront auparavant invités à exprimer leur avis sur le futur visage de la place.

Dans sa politique d'aménagement de l'espace public, la Municipalité s'est engagée à développer des lieux qui favorisent le partage et la vie de quartier. C'est dans cette optique que s'inscrit le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Une première image directrice vient d'être mise au point grâce au concours d'idées et au processus participatif qui accompagne la démarche. Les propositions issues de cette vision de l'avenir vont être testées prochainement à la place du Tunnel où des aménagements transitoires et évolutifs seront réalisés. Enfin, les partenaires locaux (riverain·e·s, commerces et établissements de restaurations, personnes actives dans la démarche participative Riponne-Tunnel) seront invités à donner leur avis avant la mise en œuvre du projet d'aménagement.

Une nouvelle vie de quartier autour de la place

Le concept retenu pour la partie sud de la place du Tunnel vise à transformer le lieu en une « place-jardin » ludique et familiale. Organisée en petits îlots dont les fonctions seront multiples et évolutives (espaces de jeu et de détente, îlots de verdure), la place offrira un nouvel espace de vie qui viendra compléter l'animation proposée par les nombreux commerces présents dans le quartier. Une présence végétale marquée, complémentaire à celle des majestueux platanes existants, ainsi qu'un travail sur les revêtements de sol, viendront valoriser et rafraîchir la place en réponse aux enjeux climatiques en milieu urbain. Dans une ambiance plus minérale, la partie nord va bénéficier d'un espace lui permettant d'y accueillir des activités de quartier et des manifestations culturelles. La mise en place d'une animation de quartier aura pour but de contribuer à l'appropriation de la place par les différent·e·s usager·ère·s et de favoriser le vivre-ensemble du quartier. Une agence spécialisée dans la communication et le développement durable viendra compléter cet accompagnement en réalisant notamment un monitoring des usages. Au vue de la multiplicité des enjeux et des contraintes techniques, le projet est le fruit d'une étroite collaboration entre plusieurs services de la ville.

Des zones modérées pour apaiser le trafic

Afin d'apaiser le trafic tout en diminuant l'aspect routier des lieux, le passage en zones modérées devrait être privilégié autour de la place. Le tronçon routier au sud-est de la place (devant les bâtiments de la place du Tunnel n^{os} 3-6) serait ainsi transformé en zone piétonne, comme le restant de la place. Quant aux barreaux situés au nord-est (devant les bâtiments de la place du Tunnel n^{os} 8-15) et au sud-ouest (devant le Lausanne-Moudon), ils passeraient eux à un régime de 30km/h. S'agissant de l'offre de stationnement (véhicules électriques, voitures, cars, deux-roues), les places supprimées sur les aires réaménagées seront en partie compensées avec une relocalisation à proximité et un maintien de certaines places sur la partie nord. Une solution alternative sera également proposée pour les maraîchers et les taxis.



Les partenaires locaux invités à donner leur avis

Dans la continuité de la démarche participative « Riponne-Tunnel », les aménagements transitoires de la place du Tunnel vont également faire l'objet d'une consultation auprès des partenaires locaux (riverain-e-s, commercerçant-e-s et responsables d'établissements de restaurations, personnes actives dans la démarche participative Riponne-Tunnel) afin d'ajuster le projet en fonction de leurs besoins. Le caractère éphémère de ces aménagements permettra de faire évoluer le projet final en fonction des usages observés lors de cette phase de test.

Enfin, la Municipalité souhaite réaliser ces aménagements transitoires durant l'été 2021 sous réserve du bon déroulement de la procédure de publication du projet dans la Feuille des avis officiels.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 12 avril 2021